



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ministres et secrétaires d'État

Question écrite n° 70687

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre chargé des relations avec le Parlement sur la coordination des visites ministérielles, dans les départements d'Île-de-France et notamment dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, depuis plus d'un an, ce département est l'objet d'une fréquentation assidue qui donne l'impression qu'un laps de temps disponible sur leur agenda, conduit à une visite impromptue et souvent guère préparée dans ce département. Ces visites, plus d'une centaine sur l'année 2009, se multiplient et parfois même se chevauchent, sans donner la possibilité aux élus de s'y rendre, prévenus parfois jusqu'au jour même, quelques heures, avant l'arrivée du ministre. Les services du préfet ne sont pas en cause, mais c'est plutôt la propension à considérer que la Seine-Saint-Denis constitue un *must* médiatique, dans lequel il convient de se faire photographier. Cette attitude est regrettable et finit par irriter les maires et les parlementaires, qui souvent ne peuvent pas se libérer pour accueillir ou être présents lors de ces déplacements ministériels. Ce département n'est pas un territoire d'exception ; cette réalité mériterait d'être rappelée aux membres du Gouvernement à l'aube de 2010, car cette dérive finit par irriter élus de l'opposition et de la majorité confondus. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre à cette situation.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70687

Rubrique : État

Ministère interrogé : Relations avec le Parlement

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 février 2010, page 1299

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)